Date du document	**8 octobre 2008**
Dernière version	**16 octobre 2008**

Pass Volontaires 2009

Rédacteur	Destinataires	Destinataires en copie
Denis Malmasson	Commission du bénévolat Comités Territoriaux Clubs	Alain Doucet Annie Delas Magali Clément
Contributeurs		

1 Le Pass Volontaire : rappels

Le Pass Volontaire a pour vocation à valoriser le travail des Bénévoles dans les clubs. Il se traduit par la prise en charge par la Fondation du Bénévolat d'une couverture d'assurance responsabilité civile, et de la délivrance d'une carte de Pass Volontaire.

Il s'adresse aux bénévoles des clubs dont les fonctions ne nécessitent pas l'affiliation au club en tant que dirigeant.

La période de validité du Pass Volontaire est l'année civile, et non la saison.

2 La mise à jour des listes de volontaires pour l'année 2009

2.1 Une mise à jour via Internet

La mise à jour des listes de volontaires des clubs se fera pour 2009 uniquement en ligne, via l'espace Intranet des Clubs.

Aucun formulaire papier ne sera envoyé ni saisi.

2.2 La page spécifique de gestion des volontaires dans l'espace Intranet du club

Le gestionnaire responsable au sein du club des volontaires doit avoir accès aux codes d'accès à l'intranet du club. Si le club n'a pas encore initialisé son espace Intranet, il doit se rapprocher de son Comité Territorial.

Après identification, il faut cliquer sur le menu « Vos Volontaires » :

DEMONSTRATION
ACCUEIL INTRANET | DECONNEXION >>
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY
recherche...
ACCUEIL
RUGBY FRANÇAIS
RUGBY INTERNATIONAL
ÉQUIPES DE FRANCE
ARBITRAGE
DTN
CNR
DOCUMENTATION
Vous êtes ici : Intranet
Imprimer cette page
Coordonnées du club
Coordonnées des licenciés
Saisie des résultats
Votre prochaine journée
Comptes FFR
Vos volontaires
BIENVENUE AU CLUB
4765E - R C ST CYR VOISINS
Cet outil a été créé spécialement pour faciliter la communication entre les différents acteurs de la FFR, alors n'hésitez pas à le découvrir et à nous faire part de vos remarques susceptibles d'améliorer cet outil !
Bonne navigation !
Menu « vos volontaires »
Copyright © Fédération Française de Rugby - 2006
[ajouter à mes favoris] [mentions légales] [contact]

Le gestionnaire peut consulter la liste, ajouter ou supprimer un volontaire.

2.3 Remarques complémentaires

Les suppressions saisies entre aujourd'hui et la fin décembre permettront de corriger la liste des volontaires au début janvier 2009.

Les inscriptions de volontaires d'aujourd'hui à fin décembre ne généreront pas de carte de volontaire 2008. Par contre, les inscriptions seront bien validées auprès de la Fondation du Bénévolat, et donneront lieu, s'il n'y a pas suppression du volontaire avant le 31 décembre, à l'édition d'une carte de bénévole 2009.

Il restera bien sûr possible de continuer à inscrire des volontaires après le 1er janvier. Les nouvelles inscriptions seront traitées chaque fin de mois (inscription à la Fondation du Bénévolat, Impression de la carte de Pass Volontaire).